



Envoyé en préfecture le 18/04/2024
Reçu en préfecture le 18/04/2024
Publié le
ID : 001-210101739-20240417-2024_059_DEC-DE

DÉCISION DU MAIRE
PRISE SUR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Objet : **Location de matériel électrique pour la fête de l'Oiseau /
Entreprise GL EVENTS / Attribution (1.1)**
Service : *Pôle opérationnel (SM)*

Monsieur le maire de la commune de Gex,

VU l'article L.2122.22 alinéa 4 du code Général des Collectivités Territoriales aux termes duquel le maire peut prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont prévus au budget,

VU les articles L.2323-1 et R.2123-1 1° du Code de la commande publique,

VU la délibération du Conseil municipal n° 2020_049_DEL en date du 25 mai 2020 par laquelle le Conseil municipal a donné délégation au maire, pour la durée de son mandat, de prendre les décisions en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales concernant les procédures d'achat de fournitures, services et travaux d'un montant inférieur ou égal à 1 000 000 € HT lorsque les crédits sont inscrits au budget,

VU le budget 2024,

VU l'avis de la commission « Espaces publics, environnement et travaux » du 16 avril 2024,

VU la disponibilité et la spécificité de la demande de devis pour une fête foraine,

VU la décision n° 2024_037_DEC du 25 mars 2024 et le devis actualisé présenté par l'entreprise GL EVENTS,

DÉCIDE

- DE RETENIR** l'offre de l'entreprise GL EVENTS pour un montant de 23 418.49 € HT, soit 28 102.19 € TTC, concernant la location avec pose dépose de bornes électriques pour la fête de l'Oiseau,
- DE SIGNER** tout document relatif à cette opération,
- D'ABROGER** la décision n° 2024_037_DEC du 25 mars 2024.

Pour copie conforme,
Fait à Gex, le 17 avril 2024.
Le maire
Patrice DUNAND



Le maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente décision télétransmise en S/Préfecture de Gex le 18 avril 2024 et publiée sur le site internet de la Ville le 18 avril 2024.